

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 12 DÉCEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre le douze du mois de décembre à 18 heures 30, le conseil municipal de la commune de REVEL, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances à la mairie, sous la présidence de monsieur Laurent HOURQUET, maire.

Présents

Laurent HOURQUET - maire, Marielle GARONZI, 1^{ère} adjointe, François LUCENA, 2^e adjoint, Annie VEAUTE, 3^e adjointe, Michel FERRET, 4^e adjoint, Pascale CONTE-DUMAS, 5^e adjointe, Martine MARECHAL, 7^e adjointe, Alain MAGNIN-LAMBERT, 8^e adjoint, Alain CHATILLON, Valérie MAUGARD, Patricia DUSSENTY, Christelle FEBVRE, Jean-Louis CLAUZEL, Alain SARTORI, Catherine FEVRIER, Olivier PICARD, Thierry CLAVEL, Frédéric GALINIE, Charlotte TOUSSAINT-JOUYS, Robert CLERON, Bertrand JAULIN

Absents excusés

Jérôme GARCIA a donné procuration à Alain CHATILLON
Thierry FREDE a donné procuration à Michel FERRET
Ghislaine DELPRAT a donné procuration à Marielle GARONZI
Uvaldo POLVOREDA a donné procuration à Laurent HOURQUET
Marie ARGENCE a donné procuration à Alain SARTORI
Brigitte BURSON-BRYER, Rémi DERON-LOUP, Martine FREEMAN

Les conseillers formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 29, ont désigné comme secrétaire monsieur François LUCENA.

Au cours de la séance, les délibérations suivantes ont été examinées :

1. Remplacement d'une conseillère municipale démissionnaire et installation en qualité de conseiller municipal de monsieur Bertrand JAULIN	Le conseil municipal a pris acte
2. Décision modificative n° 2 – budget principal 2024	Adoptée à l'unanimité
3. Autorisation d'ouverture de crédits d'investissement sur l'exercice 2025 – budget principal	Adoptée à l'unanimité
4. Autorisation d'ouverture de crédits d'investissement sur l'exercice 2025 – budget annexe centre municipal de santé	Adoptée à l'unanimité
5. Modification du programme de restauration de l'église Notre-Dame des Grâces	Adoptée par : - 24 voix POUR, - 1 abstention (Robert CLERON).
6. État et création des autorisations de programme et crédits de paiement – exercice 2024	Adoptée à l'unanimité
7. Actualisation de la provision comptable pour compte épargne temps (CET)	Adoptée à l'unanimité

8. Actualisation des provisions pour litiges et contentieux	Adoptée à l'unanimité
9. Instauration de l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement (IFSE) – Filière de la police municipale	Adoptée à l'unanimité
10. Indemnité forfaitaire lors de fonctions essentiellement itinérantes des agents communaux pour 2024	Adoptée à l'unanimité
11. Recrutement et rémunération des agents chargés du recensement de la population – année 2025	Adoptée par : - 25 voix POUR, - 1 abstention (Christelle FEBVRE).
12. Modification d'un poste et du tableau des effectifs titulaires	Adoptée à l'unanimité
13. Mise à jour du tableau des effectifs non titulaires	Adoptée à l'unanimité
14. Avenant n°1 au lot n°4 – protection juridique de la ville et protection fonctionnelle des agents et des élus	Adoptée à l'unanimité
15. Création d'une commission d'appel d'offres pour l'opération de réaménagement du tour de ville et des allées Charles de Gaulle	Adoptée à l'unanimité
16. Réaménagement du tour de ville et des allées Charles de Gaulle - Lancement d'un concours restreint de maîtrise d'œuvre et délégations données au maire pour prendre les décisions relatives à l'organisation et au déroulement du concours	Adoptée à l'unanimité
17. Attribution et autorisation de signature du marché de maîtrise d'œuvre – Réaménagement et rénovation énergétique de l'école maternelle Roger Sudre	Adoptée à l'unanimité
18. Modification du dispositif d'aide à la restauration des façades	Adoptée à l'unanimité
19. Convention de servitudes au profit d'ENEDIS – Station d'épuration des eaux usées – 425 route de Belloc	Adoptée à l'unanimité
20. Rétrocession à la commune et classement dans le domaine public du lotissement « Domaine de Cocagne »	Adoptée à l'unanimité
21. Dérogation au repos dominical pour les commerces de détail – année 2025	Adoptée à l'unanimité
22. Convention cadre pour la passation de contrats de prestations de service réalisées par la commune de Revel pour le compte de la communauté de communes Aux sources du Canal du Midi	Adoptée à l'unanimité